

La ville d'Ecully

Défibrillateurs

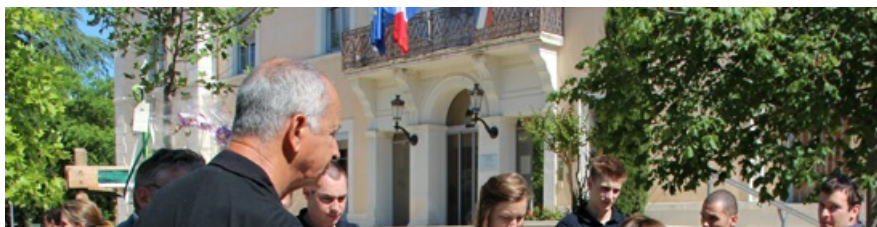
En cas d'urgence cardiaque, 17 défibrillateurs sont à votre disposition sur la commune.



En France, chaque année, 50 000 personnes meurent prématurément d'arrêt cardiaque. Or une intervention rapide d'un témoin peut faire repartir le cœur et éviter de lourdes séquelles.

N'hésitez-pas, en cas d'urgence cardiaque faites les 3 gestes qui sauvent :

1. **Appelez le 15** (SAMU) pour prévenir les secours.
2. **Commencer immédiatement le massage cardiaque.**
3. Si d'autres personnes sont présentes, **leur demander d'aller chercher un défibrillateur aussi vite que possible.** L'idéal est de l'utiliser au bout de 2 minutes de massage cardiaque.





En partenariat avec la Ville, les pompiers font très régulièrement des initiations à l'utilisation des défibrillateurs.

OÙ TROUVER UN DÉFIBRILLATEUR ?

La Ville met à disposition des Écullois 17 défibrillateurs, dont 6 disponibles 24h/24 et 7j/7 dans les lieux à forte fréquentation (centre-ville, équipements sportifs, culturels...).

Défibrillateurs disponibles 24h/24



Défibrillateurs disponibles aux ouvertures des équipements



MAIRIE D'ÉCULLY

1 place de la Libération
CS 80212
69134 écully Cedex

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h - 13h30 > 17h
Samedi : 8h30 > 12h

Etat-civil-affaires générales : même
horaires sauf lundi : journée continue
de 10h à 17h

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout
accepter

Personnaliser